



Conseil économique et social

Provisoire

22 juin 2005
Français
Original: anglais

Session de fond de 2004

Compte rendu analytique provisoire de la 2^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 4 février 2004, à 10 h 30

Président : M^{me} Rasi (Finlande)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Élections, présentation et confirmation de candidatures et nominations

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

04-22874 (F)



La séance est ouverte à 11 h 55.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions

d'organisation (E/2003/32 (Part III), E/2004/1, E/2004/1/Corr.1, E/2004/2, E/2004/6, E/2004/7 et E/2004/L.2)

1. **La Présidente** invite le Conseil à se prononcer sur les projets de décision figurant dans le document E/2004/L.2.

Projet de décision I : Session de fond de 2004 du Conseil économique et social

2. *Le projet de décision I est adopté.*

Projet de décision II : Ordre du jour provisoire de la session de fond de 2004 du Conseil économique et social

3. *Le projet de décision II est adopté.*

Projet de décision III : Programme de travail de base du Conseil économique et social pour 2005

4. *Le projet de décision III est adopté.*

Projet de décision IV : Organisation des travaux de la session de fond de 2004 du Conseil économique et social

5. **La Présidente**, suite à l'observation de M^{me} Maille, précise que les discussions officielles se poursuivront sous la présidence conjointe des Vice-Présidents du Conseil MM. Penjo et Neil.

6. *Le projet de décision IV est adopté.*

Projet de décision V : Débat de la session de fond de 2004 du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles

7. *Le projet de décision V est adopté.*

Projet de décision VI : Thème du débat de la session de fond de 2004 du Conseil économique et social consacré aux affaires humanitaires

8. *Le projet de décision VI est adopté.*

Projet de décision VII : Thème de la question de coopération régionale de la session de fond 2004 du Conseil économique et social

9. **M^{me} Tamlyn** (États-Unis d'Amérique) appuyée par M. Wrafter (Irlande) demande que le Conseil reporte l'examen du projet de décision à une date ultérieure.

10. *Il en est ainsi décidé.*

Projet de décision VIII : Date de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique social avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce

11. *Le projet de décision VIII est adopté.*

Projet de décision IX : Participation d'organisations intergouvernementales aux travaux du Conseil économique et social

12. *Le projet de décision IX est adopté.*

Organisation internationale de protection civile

13. **La Présidente** appelle l'attention sur le document E/2004/6, reproduisant la lettre adressée au Président du Conseil économique et social par le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la défense civile (OIPC) dans laquelle ce dernier demande au Conseil de reporter à une session ultérieure la question de l'octroi à l'OIPC du statut d'institution spécialisée des Nations Unies. Elle considère que le Conseil souhaite reporter l'examen du projet de décision à une date ultérieure.

14. *Il en est ainsi décidé.*

Comité chargé des organisations non gouvernementales

15. **La Présidente** appelle l'attention sur le rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de la reprise de sa session de 2003 (E/2003/32 (Part III)), dans lequel il est recommandé au Conseil d'adopter deux projets de décision:

Projet de décision I : Demandes d'octroi du statut consultatif et de reclassement de différentes organisations non gouvernementales

16. *Le projet de décision I est adopté.*

Projet de décision II : Ordre du jour provisoire et dates de la session de 2004 du Comité chargé des organisations non gouvernementales et rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2003

17. *Le projet de décision II est adopté.*

Élections, présentation et confirmations de candidatures et nominations (E/2004/L.1, E/2004/L.1/Add.1 et E/2004/L.1/Add.2)

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

18. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite élire la Malaisie et le Pakistan, membres du Groupe des États d'Asie et le Mexique, membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2005.

19. *Il en est ainsi décidé.*

20. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite reporter à une date ultérieure l'élection d'un membre du Groupe des États d'Europe orientale et l'élection d'un membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat qui prendra effet à la date de l'élection et expirera le 31 décembre 2006.

21. *Il en est ainsi décidé.*

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

22. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite élire l'Italie au Conseil exécutif de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et expirant le 31 décembre 2006.

23. *Il en est ainsi décidé.*

24. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite reporter l'élection des deux membres du Groupe des États africains, du membre du Groupe des États d'Asie et des deux membres du Groupe des États d'Europe orientale.

25. *Il en est ainsi décidé.*

Comité des politiques de développement (E/2004/L.1)

26. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite approuver la nomination, par le Secrétaire général, des 24 experts dont la liste figure dans le document E/2004/L.1 pour un mandat prenant effet à la date de la nomination et expirant le 31 décembre 2006.

27. *Il en est ainsi décidé.*

Comité d'experts de l'administration publique (E/2004/L.1/Add.2)

28. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite approuver la nomination, par le Secrétaire général, de M. Wang Xiaochu à un poste vacant du Comité d'experts de l'administration publique pour un mandat prenant effet à la date de la nomination et expirant le 31 décembre 2005.

29. *Il en est ainsi décidé.*

Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et de l'étiquetage des produits chimiques (E/2004/L.1/Add.1)

30. **La Présidente** considère que le Conseil souhaite entériner la décision prise par le Secrétaire général d'approuver la demande d'adhésion de la Serbie et du Monténégro au Sous-Comité d'experts du Système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et de l'étiquetage des produits chimiques.

31. *Il en est ainsi décidé.*

Préparations du débat de haut niveau du Conseil

Préparations de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce

32. **La Présidente** annonce que la préparation du débat de haut niveau commencera le 17 février 2004 et que le thème du débat sera « La mobilisation des ressources et la création d'un climat favorable pour l'exécution du programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 ». Le Bureau a invité différents organismes et organes de l'ONU, ainsi que d'autres entités, à participer au débat et fournira un complément d'informations lorsqu'il aura reçu confirmation de leur participation. À propos de la préparation de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods et

l'Organisation mondiale du commerce, elle précise que les préparatifs, qui ont commencé au cours du mandat de son prédécesseur, M. Rosenthal, étaient décisifs pour le succès de la réunion. Des négociations préliminaires sont en cours avec différentes parties prenantes, et avec les dirigeants de la Banque mondiale car il est indispensable de connaître leurs vues concernant la structure et l'organisation de la réunion. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international souhaitent prendre une part active aux préparatifs et à la réunion elle-même. La réunion comprendra vraisemblablement une séance plénière le matin, suivie par six tables rondes. Les présidents des tables rondes rendront ensuite compte de leurs travaux à la plénière. Les organisations non gouvernementales et les représentants du secteur privé seront également appelés à s'exprimer. La Présidente résumera ensuite les travaux de la réunion. Elle engage tous les membres du Conseil à examiner les sujets de la réunion avec les membres respectifs et de préparer soigneusement la réunion. Elle conclut en précisant qu'elle va poursuivre ses discussions avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce et informera le Conseil de leurs résultats.

La séance est levée à 12 h 30.